



Boucherville, 30 mars 2018

Objet : Midget « AA » territoire ouvert

Bonjour à tous,

Faisant suite à la rencontre du 21 février dernier, où il a été présenté le projet de regroupement pour le Midget « AA » de la région Richelieu dès la prochaine saison 2018-2019, il a été entendu qu'il y aurait quatre (4) territoires ouverts. Soit les villes de Napierville, Saint-Rémi, Saint-Constant et Sorel-Tracy.

Nous voulions vous faire part des procédures que vous devez obligatoirement respecter.

1. **Aucune sollicitation des organisations ne doit être faite envers les joueurs des territoires ouverts.**
2. Le joueur du territoire ouvert manifestant son intention de participer à un camp Midget « AA » doit en faire part et demande à son gouverneur ou président d'association.
3. Le gouverneur ou président d'association en fait la demande « **obligatoirement** » à la région à l'attention de Mme Nathalie Goyette à info@hockey-richelieu.qc.ca en y mentionnant le nom du joueur, sa position, sa date de naissance, courriel (parent) et téléphone afin qu'il puisse être contacté.
4. Mme Goyette redirigera la demande vers l'organisation hôte.
5. Un maximum de 3 joueurs, provenant des territoires ouverts, sera permis aux organisations.

Les joueurs de Sorel-Tracy seront redirigés vers les Grands-Duc du Richelieu ou les Grizzly de Sainte-Julie.

Les Joueurs de Saint-Rémi seront redirigés vers les Gladiateurs du Roussillon.

Les joueurs provenant de Saint-Constant et Napierville seront redirigés vers les Aigles de Saint-Jean.

Merci de respecter cette procédure, tous les joueurs qui n'auront pas passé par cette procédure seront déclarés inéligibles.

Veillez accepter, nos plus sincères salutations.

Jacques Hébert
Président Hockey Richelieu